

Responsabilité civile privée. Maîtriser les conséquences financières. L'assurance responsabilité civile privée couvre les dommages matériels et corporels que vous, en qualité de personne privée, causez involontairement à des tiers. Vous bénéficiez de cette couverture par exemple en qualité de chef de famille, de détenteur d'animaux, de locataire ou de sportif.

Vous-même ou un membre de votre famille endommage involontairement les biens d'autrui ou blesse une personne. Vos enfants dessinent sur les murs de votre appartement en location ou votre chien mord le facteur. Dans de tels cas, l'assurance responsabilité civile privée intervient pour le dommage causé.

Comme personne privée, vous êtes notamment assuré en qualité de:

- chef de famille,
- responsable d'objets confiés,
- locataire ou propriétaire d'un appartement ou d'une maison,
- détenteur d'animaux,
- sportif,
- usager de voitures de tourisme ou de véhicules de livraison, de motocycles ou de scooters appartenant à des tiers (perte de bonus) pour des dommages causés à des tiers.



Protection juridique de base

L'Helvetia couvre non seulement les prétentions injustifiées, mais fait aussi valoir vos prétentions si vous subissez un dommage corporel ou matériel.

Sur demande, l'Helvetia assure en outre:

- les dommages à des voitures de tourisme ou des véhicules de livraison, à des motocycles ou des scooters appartenant à des tiers

les risques en qualité:

- d'enseignant dans des écoles publiques et privées,
- de professeur de sport,
- de locataire ou emprunteur de chevaux appartenant à des tiers,
- de chasseur.

7 bonnes raisons de conclure une assurance responsabilité civile privée

- Somme d'assurance élevée pour une prime modique
- Protection en cas de prétentions injustifiées
- Protection pour les personnes incapables de discernement
- Couverture dans le monde entier
- Responsabilité civile propriétaire d'immeuble pour les biens occupés par l'assuré lui-même
- Couverture étendue dans le domaine de la vie privée
- Protection juridique de base (frais d'avocat, d'expertise, de procédure, etc.)